<u>Informations sur les possibilités de parking pendant la durée de nos pèlerinages et de logement la nuit précédent</u> le départ ou suivant le retour

1) Parking:

Voici les possibilités de parking qui s'offrent à vous durant nos pèlerinages: parking de la Maison du Diocèse à Raismes (clôturé, mais ouvert en journée) – celui que nous recommandons. Nous joignons le plan d'accès au dos de la présente.

Ce parking sera naturellement ouvert à votre retour.

Attention : l'utilisation du parking est conditionnée au fait de nous adresser préalablement la décharge ci-dessous et de nous laisser vos clés selon le règlement de la Maison du Diocèse.

Nous n'avons jamais eu de dégâts à déplorer aux voitures, mais nous ne pouvons nous engager de façon inconditionnelle à ce qu'il en soit toujours ainsi. Il n'est pas prévu par le Service des Pèlerinages de dispositions pour laisser sa voiture à Cambrai.

P

2) Hébergement:

Pour la tranquilité d'esprit de ceux qui habitent plus loin, il est possible d'arriver la veille du départ et de loger à la Maison du Diocèse (prix/personne $19.80 \in$ pour une nuit dans une chambre tout confort + petit-déjeuner, draps compris ; en cas de dîner la veille : $+9.30 \in$).



Pour les Sœurs de la Communauté, il convient d'arriver avant 20 h 30 maximum La même possibilité de loger existe pour ceux qui le souhaiteraient au retour. Il est nécessaire de nous prévenir si vous optez pour cette solution, en complétant le talon ci-dessous.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



Document à nous renvoyer si vous êtes concerné			
Mr-Mm	e-Mlle		
	souhaite	tent laisser leur voiture pendant le pèlerinage du	
	_	Direction des Pèlerinages de Cambrai de tout recours en cas de vol ou dégradation causé à leur e stationnement consécutif à leur séjour en pèlerinage.	
	Ils souh	s souhaitent également réserver :	
	<u> </u>	une chambre avec petit-déjeuner pour la nuit précédent le départ (19.80 \in) plus un dîner pour le jour précédent le départ (+ 9.30 \in)	
	<u> </u>	une chambre avec petit-déjeuner pour la nuit suivant le retour (19.80 \in) plus un dîner pour le jour du retour (+ 9.30 \in)	
		(règlements à joindre à la présente, à l'ordre de la Maison du Diocèse)	

PLAN D'ACCES A LA MAISON DU DIOCESE

Pour un accès facile:

Prenez l'autoroute <u>A23</u> <u>Valenciennes – Lille.</u>

Sur celle-ci, sortez à la **sortie n°7** « **PETITE-FORÊT**, **RAISMES-CENTRE** »,

Une fois sorti, suivez la direction « RAISMES-CENTRE ».

Traversez les 2 rond-points successifs.

Au feu suivant, prendre à gauche.

Vous êtes dans la rue principale de Raismes (rue Henri Durre), passez le passage à niveau, puis directement à droite après celui-ci.

Au carrefour suivant, vous avez la Maison du Diocèse à votre droite. Mais il faut prendre la rue à droite pour entrer par l'accès visiteurs.

